



LES MOYENS DU BORD

Multiplés 21^{ème} édition !

Salon de la petite édition d'artiste

24 & 25 octobre 2026

Saint-Martin-des-Champs (29)

Appel à candidatures

Date limite 19 avril 2026

à minuit



LES MOYENS DU BORD

Manufacture des Tabacs

41 Quai du Léon, 29600 Morlaix

Tél. 06 78 04 27 59

multiplés@lesmoyensdubord.fr

<https://lesmoyensdubord.fr/>

N° SIRET 423 802 099 00022

Sommaire

Les Moyens du Bord	3
Le salon	3
Conditions d'accueil	4
Modalités de participation	5
Sélection	6
Engagements	6 - 7
Envoi des dossiers de candidature	7
Informations pratiques	8

Les Moyens du Bord

L'association anime un projet dédié à l'art contemporain en Pays de Morlaix depuis 1998. Particulièrement attentive aux multiples d'artiste et à la petite édition, elle développe tout au long de l'année des projets pour sa valorisation et sa diffusion (résidences, production, actions de médiation, expositions, artothèque, boutique solidaire, etc.).

Chaque année depuis 21 ans, elle organise "Multiples", un rendez-vous entièrement consacré à la petite édition d'artistes qui s'articule autour de plusieurs temps forts : salon, conférences, expositions, tables rondes, ateliers, résidences d'artistes... dans le Pays de Morlaix.

Accueillant un nombre croissant de visiteur·ices (professionnel·les ou amateur·ices) venu·es de toute la France, ce salon est devenu un rendez-vous privilégié pour les professionnel·les de la petite édition, un espace d'échanges, de découvertes et de rencontres entre artistes, structures de diffusion et publics de toutes provenances.

Le salon

Pour cette 21ème édition, **le salon se déroulera les samedi 24 et dimanche 25 octobre 2026 au Pôle Culturel Le Roudour à Saint-Martin-des-Champs.**

Il sera ouvert au public en continu, de 11h à 18h00.

L'accès à l'ensemble des espaces est **gratuit et adapté aux personnes à mobilité réduite.**



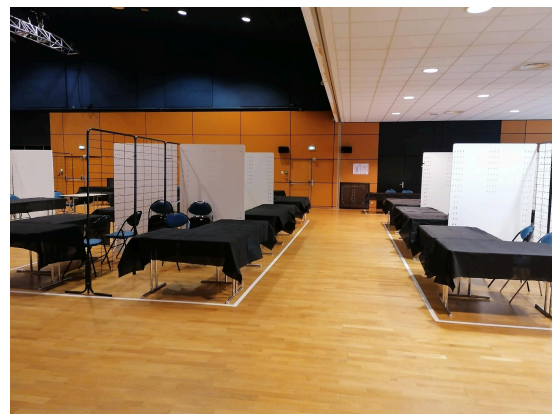
Conditions d'accueil

→ Les espaces

L'attribution des différents espaces sera assurée par les Moyens du Bord.

Chaque exposant·e pourra **disposer jusqu'à 2 tables de 120x75cm**, ainsi que de **1 ou 2 grilles de 200x120cm**.

Des moyens supplémentaires pourront être mis en place sur demande, en le signifiant sur la fiche de participation (l'équipe étudiera les demandes en fonction des possibilités).



→ Installation des exposant·es

L'accueil des exposant·es se fera sur 2 temps :

- **Le vendredi 23 octobre de 13h00 à 18h30**
- **Le samedi 24 octobre entre 8h30 et 10h30**

Pour plus de fluidité, et dans la mesure des possibilités de chacun·e, **il est préférable de s'installer la veille de l'ouverture.**

L'association se réserve le droit de réaffecter les espaces vacants des personnes qui ne se seront pas manifestées.

Les travaux devront être installés pour l'ouverture au public à 11h.

Les participant·es sont libres de pratiquer leurs tarifs.

Aucune commission sur les ventes n'est retenue par l'association durant le salon.

L'association, si elle devait être amenée pour une raison indépendante de sa volonté à annuler la manifestation, ne pourrait en aucun cas en être tenue pour responsable.

Modalités de participation

Dans la ligne des actions des Moyens du Bord, les candidatures au salon “Multiples” sont **ouvertes uniquement aux professionnel·les** (artistes inscrit·es ou en cours d’inscription à l’**URSSAF Limousin** et pouvant justifier d’un **numéro de Siret**).

La pratique des candidat·es doit être en lien avec les arts visuels, et plus particulièrement le multiple.

“Multiples” se veut le reflet d’une forme ouverte et représentative des différentes approches de la création artistique d’aujourd’hui. Les Moyens du Bord souhaitent permettre au public de découvrir un maximum de nouvelles pratiques chaque année et souhaitent mettre en place une rotation des artistes présenté·es au salon.

Les personnes ayant été sélectionnées pour les éditions précédentes ne seront donc pas prioritaires, bien qu’il ne s’agisse pas d’un critère en soi.

Les candidat·es doivent transmettre **avant le 19 avril 2026** à minuit les documents suivants :

1. La fiche de participation remplie.

2. Un CV de 2 pages maximum.

3. Un portfolio de 10 pages maximum, présentant leurs travaux récents.

Ce portfolio doit permettre au comité de sélection de savoir ce que les candidat·es souhaitent présenter lors du salon. Il prendra la forme d’un fichier PDF regroupant des images légendées avec taille, technique et année de création des œuvres ainsi qu’un court texte présentant la démarche générale du candidat.

L’envoi d’un lien vers le site internet seul sera considéré comme dossier incomplet.

4. Au cas où votre candidature serait retenue, le règlement de participation de 20€ ou 40€ vous sera demandé, via la plateforme HelloAsso. Votre participation au salon ne sera définitivement validée qu’à réception de ce paiement.

Ces 3 documents sont obligatoires.

Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas pris en compte.

N’hésitez pas à contacter Jessica ROPARS à l’adresse : multiples@lesmoyensdubord.fr pour plus d’informations.

→ Ateliers, rencontres, animations...

Si vous le désirez, vous pouvez proposer des projets d’interventions dans le cadre de “Multiples”, tels que des ateliers, animations, conférences...

Merci de nous transmettre toute proposition d’intervention détaillée (contenu, coût, forme, public visé...) en remplissant la fiche « Proposition atelier – rencontre ».

Ce document est facultatif.

Sélection

→ Le comité

Le comité est généralement composé de salarié·es, de membres du conseil d'administration, d'adhérent·es et de partenaires des Moyens du Bord. Il est renouvelé chaque année.

Le comité est attentif à trois axes essentiels :

- Le caractère professionnel de la pratique ;
- La pertinence de la démarche ;
- L'intention de présenter un travail du multiple lors du salon.

Les choix du comité de sélection seront envoyés par mail **au plus tard le 1er juin 2026**.

Engagements

→ De la part des Moyens du Bord

En tant qu'organisateur de la manifestation, Les Moyens du Bord s'engagent à :

- Assumer la coordination générale de la manifestation : sélection des projets, communication avec les participant·es, répartition des emplacements, mise en œuvre des collaborations et partenariats, logistique et évaluation ;
- Assurer la communication sur la manifestation :
 - Création et diffusion d'un support de communication dans les réseaux professionnels, les offices de Tourisme de la région Bretagne, les contacts de l'association ainsi qu'une vingtaine d'exemplaires distribués aux participant·es (possibilité d'en fournir plus sur demande) ;
 - Communiqués et conférences de presse à destination des médias (presse nationale spécialisée, presse locale, radios ...) ;
 - Communication des informations spécifiques auprès des réseaux institutionnels ou artistiques ;
 - Communication sur le site internet des Moyens du Bord et mailing à partir des fichiers de l'association.
- Accueillir les participant·s dans les meilleures conditions possibles.
- Organiser un vernissage ouvert à toutes et tous, au pôle culturel Le Roudour à Saint-Martin-des-Champs.

→ De la part des participant·es

Les participant·es s'engageront pour leur part à :

- Relayer la communication sur cet événement auprès de leurs propres réseaux à partir des éléments qui leur seront communiqués par l'association Les Moyens du Bord ;
- Respecter la délimitation de l'espace qui leur sera affecté et ne pas modifier la disposition des tables ;
- Terminer l'installation de leur stand pour 11h00 le samedi matin, (toute absence à partir de 10h30 pourra être assimilée à un désistement, aussi l'organisateur se réserve le droit d'affecter un espace vacant à d'autres participant·es) ;
- Être autonomes pour l'installation, la présentation, la surveillance et la vente de leurs travaux. L'association Les Moyens du Bord ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de vol ou dégradation des travaux présentés ;
- Être présent·es pendant la totalité du salon (gardiennage des stands par roulements entre exposant·es pour les pauses déjeuners ou café...) ;
- Ne pas démonter leur stand avant l'heure de fermeture du salon (18h00 le dimanche) par respect pour les visiteur·ices et autres participant·es ;

Envoi des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature sont à envoyer **avant le 19 avril 2026 minuit**.

- **Par mail :** multiples@lesmoyensdubord.fr

ou

- **Par voie postale :**

Les Moyens du Bord
Salon Multiples
Manufacture des Tabacs – Cour des artistes
41, quai du Léon
29600 Morlaix

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par le comité de sélection.

Nous restons à votre disposition pour toute précision.

Infos pratiques

Les Moyens du Bord

Manufacture des Tabacs
41, quai du Léon
29600 Morlaix

Tel : 06 78 04 27 59

multiples@lesmoyensdubord.fr

Site internet : lesmoyensdubord.fr

[Instagram](#) - [Facebook](#)

—

Lieu du Salon :

Pôle Culturel Le Roudour

Rue Park ar Roudour

29600 Saint-Martin-des-Champs